

**AUTORISATION A LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19**

**(MERCİ DE REMETTRE CE DOCUMENT AU PROFESSEUR PRINCIPAL LE 6 SEPTEMBRE 2021)**

Je soussigné(e),

Parent 1 : \_\_\_\_\_

Parent 2 (*facultatif*) : \_\_\_\_\_

certifiant agir en qualité de parent exerçant l'autorité parentale / tuteur légal <sup>1</sup>

Elève (*uniquement pour les élèves âgés de 16 ans et plus*) :

\_\_\_\_\_

autorise le Centre de vaccination de \_\_\_\_\_ ou  
l'équipe mobile de vaccination opérant dans l'établissement

\_\_\_\_\_

- à vacciner mon enfant contre la Covid-19 / à me vacciner <sup>2</sup>  Oui  
 Non
- à effectuer un test rapide d'orientation diagnostique sérologique (TROD) <sup>3</sup>   
Oui  Non

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature(s)

PS : Si votre enfant est déjà vacciné-e, nous vous remercions de nous fournir une attestation sur l'honneur.

\_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Veuillez rayer les mentions inutiles

<sup>2</sup> Par dérogation à l'art. 371-1 du code civil, la vaccination contre la Covid-19 peut être pratiquée à sa demande sur le mineur de 16 ans et plus.

<sup>3</sup> Un test rapide d'orientation diagnostique sérologique (TROD) pourra être proposé. Ce test, réalisé à partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt, permet de déterminer si l'élève a déjà été infecté par la Covid-19. Si le test est positif, l'élève n'aura besoin que d'une seule injection pour compléter son schéma vaccinal.